

**DEPARTEMENT
DU LOIRET**

**VILLE DE
SAINT JEAN DE LA RUELE**

Nombre de Conseillers en exercice : 33

OBJET : 2025-626 Soutien à l'édition de l'ouvrage
commémoratif réalisé par le GHILIIS.

Le Maire, soussigné, certifie que la convocation du
Conseil Municipal et la liste des délibérations
examinées par le Conseil Municipal ont été
affichées en Mairie, conformément aux articles
L 2121-10, L 2121-25, et R 2121-11 du Code
Général des Collectivités Territoriales.



**REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 JUIN 2025

L'An Deux Mille Vingt-Cinq, le 30 juin à 19 heures,
le Conseil Municipal de SAINT JEAN DE LA RUELE
légalement convoqué, s'est réuni à la salle Anna
Marly sous la Présidence de Monsieur Fabien
RIVIERE DA SILVA, Maire.

PRESENTS :

M. RIVIERE DA SILVA	Mme GAMBONI
Mme DESNOUES	Mme DANGE
M. LAVAL	Mme BOIS
Mme HAMEAU	Mme GAUTHIER
M. VILLARET	M. LACOU
Mme LE BIHAN	Mme LOQUET
M. PAOLI	M. LAFRAYHI
M. PIVAIN	M. HUBERT
Mme BUREAU	M. MABOUSSOU
Mme PARAYRE	M. HUYGHUES DES ETAGES
M. AMSTUTZ	Mme DAHOU
M. DIARRA	Mme DUGUE

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS ET REPRESENTES : M. ZING TSALA a
donné pouvoir à Mme HAMEAU, Mme NOGUES a
donné pouvoir à M. LAVAL, M. CHAILLOU a donné
pouvoir à M. RIVIERE DA SILVA.

ABSENTS : Mme MOULIN, M. DUPRE, Mme
PAROU, Mme BELLIZIO, Mme CAKIR,
M. PASSEGUE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme DESNOUES.



2025-626 Soutien à l'édition de l'ouvrage commémoratif réalisé par le GHILIIS.

Soucieuse de transmettre aux jeunes générations la mémoire des événements qui se sont déroulés sur son territoire et de promouvoir l'histoire locale, la commune de Saint Jean de la Ruelle encourage et soutient les initiatives visant à valoriser le travail de mémoire.

Dans ce cadre, Jean-Marie BOIS, Jean-Pierre BOURDIOT et Christian JEULIN, membres du Groupe d'Histoire Locale Intercommunal Ingréen-Stéoruellean (GHILIIS) ont contribué activement aux manifestations organisées à l'occasion de la commémoration des 80 ans de la Libération dans les communes d'Ormes, Ingré et Saint Jean de la Ruelle, notamment par le biais d'interventions et de conférences.

Ces actions et ce travail de mémoire ont été rassemblés dans un ouvrage intitulé :

« 16 août 1944, le jour où le soleil de la Liberté s'est levé à l'ouest, Ormes-Ingré-Saint-Jean-de-la-Ruelle »

L'ouvrage retrace les actions commémoratives menées au cours de l'année 2024.

Considérant l'importance de valoriser et soutenir ce travail collectif de mémoire, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le versement d'une subvention d'un montant de 500 € au bénéfice du GHILIIS afin de permettre l'édition de cinquante exemplaires de l'ouvrage.

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 16 juin 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'approuver le versement de la subvention,

INSCRIT au budget les crédits correspondants.

 Fabien RIVIERE DA SILVA, Maire de Saint Jean de la Ruelle	 Véronique DESNOUES Secrétaire de séance
--	---

« Le Maire certifie, sous sa responsabilité :

- le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>, et ce, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat,
- informe que dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, que cette démarche interrompt le délai de recours contentieux qui recommencera à courir, soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »